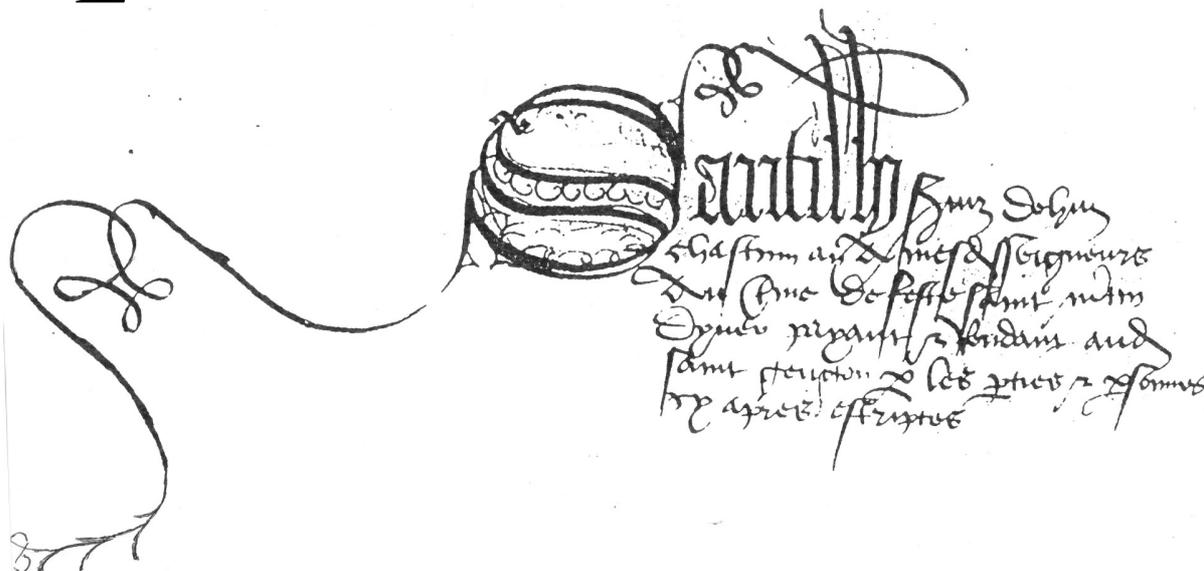


## D'où vient le nom de « SANTILLY » ?

### Essai étymologique, avec quelques observations toponymiques<sup>1</sup>

Martin RAETHER

L'origine du nom de « Santilly » est gallo-romaine.



Dans les 2500 ans d'histoire sur le territoire de l'actuelle France, il y eut plusieurs périodes qui marquèrent linguistiquement la formation des noms de lieux habités. Ainsi, on trouve – énumérés par ordre chronologique – des noms ligures (Rhône, Seine, Sennecey), ibères (Oloron, Tarbes), phéniciens (Roussillon ?), grecs (Nice, Antibes), gaulois (Mâcon, Chalon), gallo-romains (Fley, Baugy, Blanzly, Givry), romains (Autun), bas-latins (Corcelle, Villars, Vincelles), burgondes (Romanèche), germaniques (Guye, Saules, Tiffaille), francs (Baudemont, Saint- NN.), médiévaux (La Guiche, Essertenne, Beurepaire, Tronchy), et modernes (Épinac 1656, Vauban 1725). Il revient à l'époque gallo-romaine, de 52 avant à 476 après J.-C., d'avoir créé et nommé un nombre important, sinon le plus important de lieux. On peut en déduire qu'il y régnait une activité économique florissante.

<sup>1</sup> Cette petite excursion dans l'étymologie du nom de Santilly n'aurait pas vu le jour sans l'encouragement de mon ancien collègue de Heidelberg, le professeur Frankwalt MÖHREN, ancien directeur du Dictionnaire Etymologique de l'Ancien Français (DEAF) à Heidelberg. Je tiens à lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour son aide précieuse. J'inclus volontiers dans cette note de reconnaissance Elisabeth CHEVAU de La Chapelle-de-Bragny, Jean-Paul LEMONDE d'Ozenay et Madeleine BERTRAND de Santilly.

## I

La formation des noms de lieux – des « toponymes » – gallo-romains du type de Santilly, Cluny, etc. est bien connue : Le suffixe celtique **-āco** (**-ācos** / **-ācon**) est devenu en latin **-ācus** / **-ācum**. Il se prononce toujours avec un [ā] long, comme dans « âne ». En règle générale, il indique depuis l'arrivée des Romains en Gaule, la possession par quelqu'un, « lieu qui appartient à un tel ». <sup>2</sup> Employé d'une façon adjectivale, il est souvent formé avec un gentile en **-ius** d'origine latine, ce qui donne par exemple « in villa Scintilliaco » = « dans la (grande) propriété, maison rurale, ferme de *Scintilius* » (en 968).

Le département de Saône-et-Loire constitue, du point de vue linguistique, une zone de transition entre deux langues gallo-romanes : la langue d'oïl dans la plus grande partie Nord et le francoprovençal – plus ou moins « atténué » – dans une petite partie méridionale. Grâce à cette situation de contiguïté ou de convergence, le département montre une grande variété de formes issues du suffixe de **-āco** / **-ācum**, <sup>3</sup> qui en français devient dans la plupart des cas **-y**, **-ey**, **-ay** et **-é**. <sup>4</sup> Pour en donner quelques exemples, choisis dans les communes saône-et-loiriennes (et non pas dans les hameaux ni les écarts) : <sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> Depuis le travail fondamental de Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (1827 – 1910), Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine). Paris : E. Thorin, 1890 (en collaboration avec Georges DOTTIN, 1863 – 1928), suivi par les travaux notamment de GRÖHLER, HOLDER et KASPERS, la recherche toponymique a généré un nombre très élevé d'études au sujet de ce suffixe gaulois, donc indigène *-āco-*. Cette recherche s'est certainement affinée, elle est devenue plus prudente dans ses affirmations, mais elle n'a, en fin de compte, rien apporté d'essentiellement divergent ou contradictoire.

Pour avoir une idée du foisonnement des contributions scientifiques au cours du siècle qui a suivi les travaux de D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, voy. Paul RUSSELL, « The Suffix *-āko-* in Continental Celtic » Études Celtiques, éditeur Pierre-Yves LAMBERT, XXV (1988) 131 – 174, avec ample bibliographie, surtout dans la note 40, p. 139 / 140.

Concernant ce suffixe « possessif » d'origine celtique *-acum*, voy. par exemple Hermann GRÖHLER (1862 – 1958), Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen. En deux parties. 1<sup>re</sup> partie « Ligurische, iberische, phönizische, griechische, gallische, lateinische Namen. Heidelberg: C. Winter, 1913 (= Sammlung Romanischer Elementar- und Handbücher V, 2. 1), pp. 183 – 185; cf. [www.archive.org](http://www.archive.org) et ROSTAING qui écrit : « C'est à l'époque romaine que se développe l'habitude de donner au domaine le nom du propriétaire. », Charles ROSTAING, Les noms de lieux. Paris : P.U.F., <sup>1</sup>1945, <sup>10</sup>1985 (= coll. Que sais-je, n° 176), p. 48. Voy. RUSSELL, ouvr. cité (note 2), p. 142

<sup>3</sup> Wilhelm KASPERS ( 1890 – 1961), Die mit den Suffixen -ācum, -ānum, -ascum und -uscum gebildeten neufranzösischen Ortsnamen lateinischer Herkunft. Dissertation / Thèse Bonn 1914.

<sup>4</sup> Un autre suffixe français dérivé du suffixe celte **-ācum**, est **-ac**, mais celui-ci reste confiné au Sud de la France (GRÖHLER, ouvr. cité (note 2), p. 205). Épinac (code postal : 71360), seul cas relevé dans le département de Saône-et-Loire, est, comme il a été dit, une importation moderne du Sud (1656). Son nom d'origine était *Monestoy* (< latin *monasterium* = « cloître, prieuré »). Voy. la carte des « Domaines gallo-romains en *-acum* ~ *iacum*. » dans Ch. ROSTAING, Les noms de lieux, ouvr. cité (note 2), p. 75.

<sup>5</sup> Les sources principales de ces exemples sont :

1° - L'« Appendice toponymique », pp. 500 – 510, qui y donne une partie d'un dictionnaire toponymique de Saône-et-Loire, dans : Carte Archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST, Alain REBOURG et al., Saône-et-Loire 71/4. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie et l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN). Diffusion : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994 ; 2 volumes, pp. 1 – 276 = 71/3, pp. 277 – 552 = 71/4, abréviations CAG 71/3 et CAG 71/4,

2° - Léon LACOMME, « Dictionnaire des lieux habités », in : P[ierre-Marie] SIRAUD, Annuaire administratif, commercial & historique du département de Saône & Loire. Pour 1892. Mâcon :

X. Perroux et C<sup>ie</sup>, Janvier 1892, pp. 19 – 209,

en -y	Cluny	< <i>Cluniacum</i> (825)
	Givry	< <i>Givriaco</i> (1087)
	Sercy	< <i>Cerciacum</i> (968)
	Joney	< <i>Jovenciaco</i> (1036)
	Genouilly	< <i>Gen<sup>u</sup>liacum</i> ou <i>Gen<sup>o</sup>liacum</i> (825)
	Savigny-sur-Grosne	< <i>Sauiniacum</i> (926)
	Montagny-lès-Buxy	< <i>Montaniacum</i> (1180)
	Ameugny	< <i>Amoniacum</i> (850)
	Passy	< <i>Pagiacum</i> (962)
	Rully	< <i>Ruiliacum</i> (12 <sup>e</sup> s.[ ?])

NB 1 : En effet, 25 % des noms de communes en Saône-et-Loire se terminent en -y (décomptage effectué dans le Bottin actuel).

NB 2 : Le nom de la commune de *Buxy* (< *in vicaria Buxiacense*, 948) viendrait, lui aussi, plutôt d'un nom propre + **-āco / -ācum** que de l'arbuste de buis, en latin *buxus sempervirens*.<sup>6</sup>

en -ey	Mancey	< <i>Manciacum</i> (904)
	Sennecey-le-Grand	< <i>Siniciacum</i> (983)
	Crissey	< <i>Crisiaco</i> (1120), <i>Criciacum</i> (1180)
	Chissey-lès-Mâcon	< <i>Chisiacum</i> (950)
	Mellecey	< <i>Melciaco</i> (761)
	Mercurey	< <i>Mercoriacum</i> (942)
	Virey	< <i>Viriacum</i> (XI <sup>e</sup> siècle)
	Bissey-sous-Cruchaud	< <i>villa Biciacum</i> [ ?] (XI <sup>e</sup> siècle)

en -ay	Bonnay	< <i>Belniacum</i> (1120)
	Ozenay	< <i>Oseniacum</i> (908)
	Salornay	< <i>Salurniacum</i> (919)
	Chardonnay	< <i>Cardoniacum</i> (920)
	Charnay-lès-Mâcon	< <i>Carnacum</i> (920)
	Charnay-lès-Chalon	< <i>Cariniaco</i> (VIII <sup>e</sup> siècle)
	Marnay	< <i>Marnacum</i> (871)
	Romenay	< <i>Romanacum</i> (950)
	Igornay	< <i>in Gornaco</i> (1180)

en -é	Prissé	< <i>Prisciaco</i> (925)
	Azé	< <i>Anaziaco</i> (913)
	Taizé	< <i>Tasiacum</i> , (910)

3° - Gérard TAVERDET, Les Noms de lieux de Bourgogne 3<sup>ème</sup> partie : La Saône et Loire. Dijon : CRDP (= Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Dijon), 1983, et

4° - le Dictionnaire Topographique de la France. Comprenant les Noms de lieux anciens et modernes (créé par GUIZOT en 1834), en ligne [www.cths.fr](http://www.cths.fr), Paris : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (= CTHS), 2009, abr. DTF [une excellente base de données, mais qui nécessite vérification de chaque entrée].

<sup>6</sup> Mais, pour G. TAVERDET c'est « le lieu où pousse le buis », dans: Les Noms de lieux, ouvr. cité (note 5), p. 3. Voy. GRÖHLER, ouvr. cité (note2), p. 237 / 238 et RUSSELL, ouvr. cité (note 2), pp. 145 – 148.

Clessé	< <i>Classiacum</i> (X <sup>e</sup> siècle)
Solutré	< <i>Salutiacum</i> (886)
Fuissé	< <i>Fusciacum</i> (878)
Igé	< <i>Ibiacum</i> (921)
Sancé	< <i>Sanciacum</i> (878)
Loché	< <i>Lopchiacum</i> (981)

Ces différentes formes du suffixe sont le résultat d'évolutions phonétiques suffisamment proches l'une de l'autre pour que d'une ancienne forme comme « Lasiacum » pouvaient dériver d'une part Laizé (canton de Mâcon-Nord) et d'autre part Laizy (canton de Mesvres), de même que « Satonacum » (878 et 937) a donné Satonnat et Satonnay. Enfin, de l'ancienne forme « Viriaco / Viriacum » sont issus trois différents noms de communes en Saône-et-Loire :

- Viré, commune du canton de Lugny, (< *Viriaco*, 751)
- Viry, commune du canton de Charolles (< *Viriacum*, XI<sup>e</sup> siècle), et
- Virey, commune du canton de Chalon-Nord (< *Viriacum*, 1093 / *Viriaco*, 1180).

Les désinences macro-toponymiques issues de **-iācum** / **-iāco** / **-āco** / **-ācum** les plus fréquentes sont donc **-y**, **-ey**, **-ay** et **-é**. Etant donné que dans la Bourgogne du Sud on ne prononce pas les consonnes finales, d'autres suffixes se sont formés, mais de plus faible fréquence :

en <b>-oy</b>	Chatenoy-le-Royal	< <i>Castaniacum</i> [ ?] (XII <sup>e</sup> siècle)
en <b>-at</b>	Maltat	< <i>Maletaco</i> (924)
	Champagnat	< <i>Campaniacum</i> (1222)
en <b>-er</b>	Royer	< <i>Rogiacum</i> (870)
	Boyer	< <i>Baugiacum</i> (925)
en <b>-aud</b>	Frontenaud (71580)	< <i>Frontanacum</i> (1131)
en <b>-ard</b>	Frontenard (71270)	< <i>Frontiniaco</i> (1118).
en <b>-ot</b>	Cersot	< <i>Cerciliacum</i> / <i>Cercelliacum</i> (1229)
en <b>-aix</b>	Cortevaix	< <i>in villa Cortevacio</i> (962)
en <b>-on</b>	Sivignon	< <i>in villa Civinioco</i> (881)
en <b>-oux</b>	Pouilloux	< <i>Piliaicum</i> (XI <sup>e</sup> siècle)
en <b>-as</b>	Chasselas	< <i>Cacelliacum</i> (920)

Si l'on inclut les toponymes de hameaux et d'écarts du département, on enregistre aussi des suffixes comme

<b>-ys</b>	Allognys	< <i>Albiniacum</i> (949)
	Poncetys	< <i>Pontiacum</i> (933)
<b>-oye</b>	Boye	< <i>Boiacum</i> (931)
<b>-au</b>	Crayau	< <i>Craïacum</i> (960)
<b>-ie</b>	Lalie	< <i>Laliacum</i> (943)
<b>-et</b>	Vérizet	< <i>Beraciacum</i> (814)

Cet inventaire n'est certainement pas exhaustif. Ainsi Pierre-Yves LAMBERT y rajoute encore **-ieu** et **-ec**.<sup>7</sup> Ailleurs qu'en Saône-et-Loire et ultérieurement, c'est-à-dire après l'époque gallo-romaine, encore bien d'autres variations de toponymes se forment, surtout avec les finales **-ieu**, **-iat** et **-iac**, mais aussi avec **-ei**, **-ai**, **-eux**, **-ieux**, **-ex**, **-ac** / **-iac** / **-gnac**, **-ia**, **-yat** / **-gnat**, **-ies**, **-i**, **-is**, **-ies**, **-llé**, **-llat**, **-llac**, **-lhac**, **-gny**, **-gné** et **-nhac**.<sup>8</sup>

Tout compte fait, on peut dire qu'une bonne moitié des toponymes saône-et-loiriens est issue du suffixe gallo-romain **-(i)aco** / **-(i)acum**.

## II

Pour en revenir à **Santilly**, quel est le nom propre de son très ancien propriétaire ? Cela peut être un *Sancius* ou *Sanciō*<sup>9</sup>, un nom latin ou gaulois.<sup>10</sup> Ce nom est apparenté à l'expression latine *sacer*, *sanciō* = « saint, béni, sacré, consacré »<sup>11</sup> et à une divinité romaine « *Semo Sancus* = *Dius Fidus* », où *sancus* est celui qui prête serment, qui confirme et garantit les serments prêtés. *Sancus*, qui était d'abord un prédicat de « Jupiter Sancus » est devenu plus tard une divinité à part et enfin, mais toujours dans l'Antiquité, un nom propre ou surnom<sup>12</sup> qui a engendré un grand nombre de patronymes modernes :<sup>13</sup> *Saint*, ancien nom de baptême ; *Sens*, *Sans* et *Sansuc*, *Sansic*, *Sansique*, *Sanz*, *Sant* (forme occitane), *Sanson*, *Sansot* en Français, *Sancho* en Espagnol, *Santi*, *Santelli*, *Santini*, *Santoni*, *Santiaggi* en Corse, *Sanzio*, *Santino*, *Sante*, *Santo*, *Santi* en Italien. Ainsi, le grand peintre italien de la Renaissance Raphaël par exemple s'appelait-il de son nom italien Raffaello Sanzio ou Santi.

---

<sup>7</sup> *La Langue gauloise*. Paris : Errance, 1997, p. 39.

<sup>8</sup> L. BERTHOUD et L. MATRUCHOT, *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or*. 3 parties, Semur 1901 – 1905, II, Période gallo-romaine, pp. 11 – 13. Voy. surtout les homonymes à la fin de chaque article dans la liste des « noms des principaux lieux habités de la Côte-d'Or dont le thème étymologique est formé à l'aide du suffixe *acus*. » (p.17), pp. 17 – 147, en ligne : [archive.org/stream/NomsDeLieuxHabits2](http://archive.org/stream/NomsDeLieuxHabits2).

<sup>9</sup> Voy. Auguste BERNARD (1811 – 1868), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par A. B., complété, révisé et publié par Alexandre BRUEL (1841 – 1920). (= Coll. de Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique – Première série. Histoire politique), 6 volumes. Paris : Imprimerie nationale, 1876, 1880, 1884, 1888, 1894, 1903. (abr. BB). Réimpr. Frankfurt am Main 1974; d'accès facile par « cartae cluniacenses electronicae » 802 – 1300 [www.uni-muenster.de/Fruehmittlealter/Projekte/Cluny/CCE/Welcome.htm](http://www.uni-muenster.de/Fruehmittlealter/Projekte/Cluny/CCE/Welcome.htm) (dorénavant abr. CCE), et [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

<sup>10</sup> Alfred HOLDER ( 1840 – 1916), *Alt-celtischer Sprachschatz*. Leipzig: Teubner, et Graz : Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1962, original de 1904, vol 2, col. 1348.

<sup>11</sup> Alois WALDE ( 1869 – 1924), *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, 3<sup>e</sup> édition p. p. Johann .B. HOFFMANN, en 2 vol., Heidelberg: C. Winter, 1938, 1<sup>ère</sup> édition 1906, réimpression 1965 (= Indogermanische Bibliothek, Zweite Reihe: Wörterbücher), vol 2, p. 474.

<sup>12</sup> Voy. dans le « Gaffiot » les entrées *Isanctus*, *2Sanctus*, *Sancus*, *Sēmo* et *sanciō* (*sanxi*, *sanctum*) : *Dictionnaire Latin Français*. Paris : Hachette, 1934, de Félix GAFFIOT (1870 – 1937), en ligne sur [lexilogos.com](http://lexilogos.com).

<sup>13</sup> Albert DAUZAT (1877 – 1955), *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France* (1951), éd. revue et augm. par Marie-Thérèse MORLET, Paris : Larousse, 1980 (1985), p. 535, 539, 540.

Ce nom gallo-romain de *Sanctius* + **-ācu** donne en français *Sancy*, *Sancé* (*Sanctiacum* en 878),<sup>14</sup> *Sancey*,<sup>15</sup> etc. *Sanctiu-*, apparenté à *sanctus* = « sacré », donc avec « t », + **-iniu(s)** donne *Santinius*, + **-ācu** donne *Santigny*<sup>16</sup> ou *Sanctiaco* (878), *villa Sanctio* (vers 937 – 962) et *Sanctiaco* (954 – 962).<sup>17</sup>

En fin de compte, *Sanctiu-* ou *Santiu-* + **-iliu(s)** + **-ācum** donne *Santiliacum* (1406) ou *Santiliacum*.<sup>18</sup> Cette forme se trouve aussi dans un bail du 8 septembre 1454, où il est question d'un « chemin public » tendant de l'église de Santilly aux maisons et aux granges de *Fortunet* : « *juxta iter publicum tendens ab ecclesia Santilliaci ad domos et grangias Fortunet* ». <sup>19</sup> Une forme analogue, *Sanctiliacum*, se trouve aussi dans la toponymie historique de l'autre commune du même nom, 28310 Santilly, canton de Janville, dans le département d'Eure-et-Loir (vers 1250).<sup>20</sup>

Il est, en outre, à ne pas exclure que ce *Santilium* ou *Sanctilium* soit tout simplement un lieu sacré – ce qui peut être valable aussi pour *Sancé* (Saône-et-Loire), *Santagny* (hameau de Genouilly, Saône-et-Loire), *Santenay* (Côte-d'Or, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire), *Santigny* (Yonne), *Sancey* (Aube et Doubs), *Sanxay* (Vienne), *Sanssac* (Haute-Loire), *Sanzey* (Meurthe-et-Moselle), etc.<sup>21</sup> Cette hypothèse trouve une confirmation dans ce qu'écrit Pierre-Yves LAMBERT concernant les « dérivés en **-(i)āko-** » : « c'est ... un suffixe d'adjectif à l'origine. L'emploi adjectif se vérifie aussi dans les inscriptions gauloises et latines : l'adjectif sert notamment à caractériser un sanctuaire ... »<sup>22</sup>

Le nom de la ville de **Saintes**, capitale de la Saintonge, dans le département de Charente-Maritime (17), en latin *Xanctonensem*, par contre, vient du fait que le peuple gaulois des *Santons*, nommé par César *Santōni* y résidait.<sup>23</sup> Les termes comme *Sanctone* (au X<sup>e</sup> siècle), et plus encore *Xainctes* (à la fin du Moyen Âge)<sup>24</sup> ont plutôt conduit à une sorte de

<sup>14</sup> Site officiel de la commune de Sancé (canton de Mâcon-Nord), consulté le 12 mars 2011 ([www.sance.fr](http://www.sance.fr)), et CAG 71/4, p. 509.

<sup>15</sup> GRÖHLER, ouvr. cité (note 2), vol 1, p. 287.

<sup>16</sup> KASPERS, ouvr. cité (note 3), p. 160.

<sup>17</sup> Voy. « Sancé », DTF.

<sup>18</sup> KASPERS, ib.

<sup>19</sup> Claude FAURE / Dr Henri DÉsir de FORTUNET (1861 – 1930), *Notice Historique sur la famille Désir de Fortunet et les familles alliées*, Chalon-sur-Saône : Emile Bertrand, 1923, p. 114 (dorénavant abr. DdF).

Ce passage apporte en même temps d'autres informations précieuses : 1° une des premières mentions du fief *Le Fortunet*, 2° la preuve d'un chemin tendant au moins de l'église au Fortunet. Une prolongation de ce chemin, très probablement romain, n'est pas exclue. Il s'agirait d'un des nombreux « diverticūla » ou « dēverticūla » (= détour d'un chemin vers une hôtellerie, une auberge) direction nord-ouest jusqu'à la maladrerie et direction sud-est jusqu'au gué dans la Grosne (aujourd'hui en aval du moulin de Nanceau), et 3° le mot *grangia* confirme l'appartenance du *Fortunet*, centre d'exploitation domanial, à l'abbaye de Cluny.

<sup>20</sup> DTF, « 28 Santilly ». Voy. l'entrée « Santilly » dans le *Dictionnaire étymologique* de DAUZAT / ROSTAING : « *Santilly*, E.-et-L. (*Sentiliacus*, 914 ; *Sanctiliacum*, vers 1250) ; S.-et-L. (ces deux noms peuvent venir du lat. \**San[c]tilius*, dér. de *San[c]tius* ; *Sentilly*, Orne ; – de \**Sentilia* (*villa*), p.-ê. *Sentelie*, Somme. » Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. 2<sup>e</sup> éd., Paris : Librairie Guénégaud, s.d. (1963), p. 642.

<sup>21</sup> Voy. TAVERDET, *Les Noms de lieux de Bourgogne*, ouvr. cité (note 5), p. 53, et GRÖHLER, ouvr. cité (note 2), p. 287.

<sup>22</sup> *La Langue gauloise*, ouvr. cité (note 7), p.39.

<sup>23</sup> Gaius Iulius CAESAR (100 – 44 av. J.-C.), *Commentarii de bello gallico...*, I 10, 11 ; III 11 ; VII 75.

<sup>24</sup> (chanoine) Ernest NÈGRE (1907 – 2000), *Toponymie générale de la France* : Étymologie de 35000 noms de lieux. Genève : Droz, 1990 – 1998, en 4 volumes (= coll. Publications romanes et françaises, vol. CVCIII), vol 1 (1990), n° 2517, p. 157.

CAG 71/3, n° 47 « Santilly », ne fait que reprendre ARMAND-CALLIAT avec en plus une petite erreur de nom : Vivant étant le prénom de Monsieur PIERRE, ancienne famille de Santilly, CAG 71/3, p. 105. Louis

contamination ou confusion populaire qui peut-être se reproduit même de nos jours dans le choix du jumelage avec la ville allemande de **Xanten**.<sup>25</sup> L'étymologie de Santilly s'approche plutôt de celle de la ville allemande que de la ville française Saintes, car « Xanten » vient, en effet, du latin *ad sanctos* = « auprès des saints ». Et parmi ces saints il y aurait d'ailleurs aussi un nommé *Victor*, du même nom que le patron de l'église de Santilly.

On est en droit d'émettre l'hypothèse qu'en remontant dans le temps on arriverait aux Romains et à un de leurs temples (d'origine peut-être préromaine ?), situé à un carrefour. Mais à cela il n'y a, à ce jour, presque aucune preuve matérielle, fouilles, objets, textes, documents, etc.<sup>26</sup>

### III

Voici néanmoins quelques observations qui pourraient contribuer à ne pas exclure complètement une telle hypothèse :

#### 1° L'étymologie du nom « Santilly »

*« ... de même que le géologue détermine l'âge relatif des divers terrains aux fossiles qu'ils renferment, on reconnaît les origines diverses des localités du pays aux racines dont elles dérivent. »*

C'est par cette phrase que Henri JACCARD commence son Essai de toponymie de 1906.<sup>27</sup>

La première mention documentée de Santilly ne date – comme presque partout ailleurs – que du Moyen Âge ; dans le cas de Santilly, c'est la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Mais, à cette époque on ne formait plus des noms de lieu à la façon gallo-romaine. Peut-on donc supposer que l'église de Santilly est plus ancienne que le XII<sup>e</sup> siècle, date probable d'une grande partie de l'édifice actuel, et qu'elle aurait été construite sur ou à la place de substructions plus anciennes ? En 1879, l'instituteur du village Alexandre RENAUD affirme dans une plaquette sur Santilly avoir lu dans un document daté 7 juin 1635 une mention de Santilly « en l'an 600 ». <sup>28</sup> A peu près à cette époque-là prenaient effectivement fin les formations gallo-romaines « nom propre latin se terminant en **-ius** + **-āco** ». Ainsi, de

---

ARMAND-CAILLAT (1896 – 1966), Le Chalonnais gallo-romain, Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon. Chalon-sur-Saône : Société d'Histoire et d'Archéologie, 1937, « Santilly » p. 264.

<sup>25</sup> Site officiel de ville-saintes.fr, consulté le 12 mars 2011.

<sup>26</sup> Ce qu'affirme ARMAND-CAILLAT en 1937 est incertain – il ne donne ni dates ni noms de ses entretiens sur place – mais les habitants actuels confirment, sans pouvoir apporter des preuves vérifiables. Voy. L. ARMAND-CAILLAT, Le Chalonnais gallo-romain, ouvr. cité (note 24), p. 264.

<sup>27</sup> Henri JACCARD (1844 – 1922), Essai de toponymie, Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande. Lausanne : Georges Bridel & C<sup>ie</sup>, 1906 (= Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Seconde série, tome VII), « Introduction », p. IX, en ligne : archive.org.

<sup>28</sup> Cette assertion est confirmée par Paul RUSSELL, ouvr. cité (note 2), p. 133 et 142. Il parle d'un « cut-off point » (= point final). A[lexandre] RENAUD, Études Historiques : Notes sur Santilly (Saône-et-Loire), Tournus : Imprimerie E. Dessolins, 1879, p. 7 – 10. Malheureusement, RENAUD ne donne pas ses sources.

l'étymologie de Santilly on peut déduire que la formation de ce toponyme a eu lieu au plus tard au VI<sup>e</sup> siècle. Après cette date, les formes germaniques avec *curtis*, *burgus*, etc. et les « noms propres germaniques + -āco » ont pris la relève.

## 2° L'analyse de l'ouvrage de l'église

Une étude approfondie que Jean-Paul LEMONDE a faite en automne 2010 afin de déterminer les chiffres-clés et l'âge de l'église de Santilly,<sup>29</sup> ainsi qu'une analyse des structures, des orientations, des caractères marquants et des « plaies » apparentes sur les murs permettent de distinguer au moins trois étapes dans l'histoire de l'édifice :

- « **Santilly I** » (probablement avant le XII<sup>e</sup> siècle, peut-être même « antérieur à l'an mil »,<sup>30</sup> avec une abside désaxée vers le Sud)
- « **Santilly II** » (probablement du XII<sup>e</sup> siècle, en partie effondré)
- « **Santilly III** » (édifice reconstruit au XII<sup>e</sup> siècle, état actuel).

## 3° Une position topographique rare

Il y a division nette – et remarquable par sa rareté – de Santilly en deux parties distinctes et assez distantes l'une de l'autre. Cette séparation se traduit dans des anciens actes par la distinction entre « ecclesia Santilliaci » (1454) et le « vilage de Sanctilli » (1513),<sup>31</sup> rappelant ainsi l'étymologie de *village* qui vient de *villa* = « (grande) propriété rurale, ferme ». Dans les cadastres, la partie autour de l'église est nommé « Santilly », tout comme s'il s'agissait d'un lieu-dit, et le village même est appelé « le Bourg », sans rajout, comme si l'on avait voulu éviter l'impression qu'il ne s'agissait que d'un hameau par rapport à l'église. Or, en règle générale la dénomination de *bourg* – dont on a dernièrement fait abus, surtout dans les bottins, en le collant sur tout ce qui n'avait pas de nom de rue ou ce qui n'était pas un lieu-dit – est réservée à la partie principale d'une commune, avec la mairie, l'église, l'école, le marché et les commerces.<sup>32</sup> Jusqu'à l'ouverture, en 1929, du nouveau bâtiment « républicain » réunissant mairie et école, (donc à une époque récente), la salle de réunion de la « fabrique » prérévolutionnaire, la cure, plus tard la mairie et l'école, et encore un peu plus tard le Monument aux Morts se trouvaient tous à proximité de l'église. Le village avait quelques commerces au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais il est depuis redevenu totalement agricole. « La Tuilerie », à la lisière Est – dont on ne sait strictement rien – n'est plus qu'un lieu-dit. D'un « oratoire », dont il est question dans l'enquête « Cassini » du XVIII<sup>e</sup> siècle,<sup>33</sup> ne reste rien dans la mémoire du village, et le moulin était toujours un écart assez éloigné et limitrophe, situé naturellement en pleine zone inondable.

---

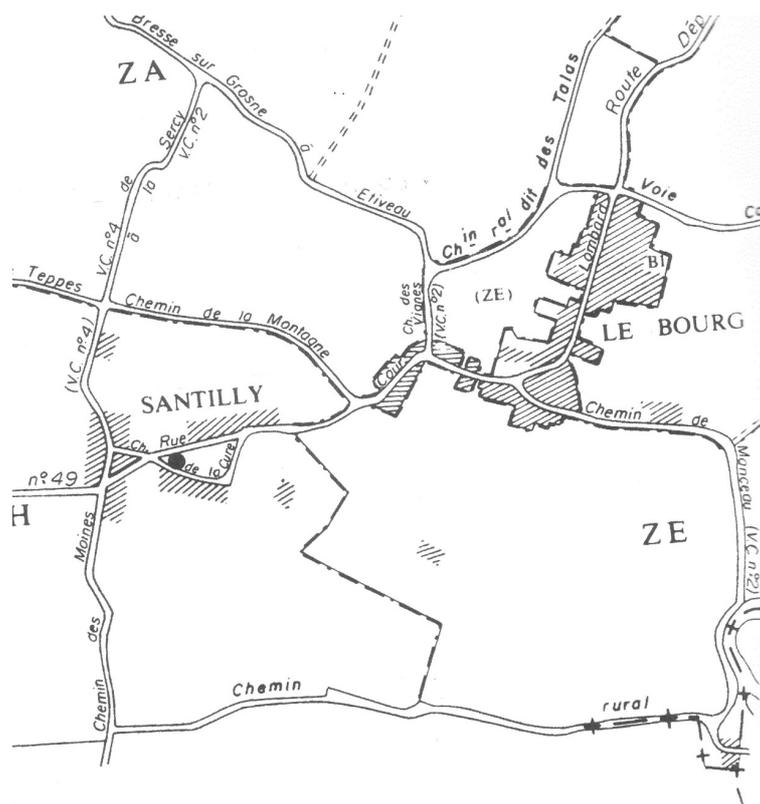
<sup>29</sup> Il s'agit là d'une démarche originelle dont Jean-Paul LEMONDE a donné les principes et démontré l'intérêt sur plusieurs bâtiments religieux (surtout) romans dans : L'Ombre du Poteau et le Carré de la Terre, ou comment décrypter les églises romanes et gothiques. Paris : Dervy, 1997.

<sup>30</sup> Jean-Paul LEMONDE dans un essai non publié de septembre 2010 « Note sur l'église Saint-Victor » (13 pages), p. 10, repris et complété en novembre 2010 (5 pages)

<sup>31</sup> DdF, p.114 et 116.

<sup>32</sup> Ainsi le définissent les anciens Dictionnaires de Nicot (1606) en passant par ceux de l'Académie française jusqu'au Petit Larousse.

<sup>33</sup> Alain DESSERTENNE et Françoise GEOFFRAY, La carte de Cassini en Saône et Loire. Description Topographique des Paroisses (villages, hameaux, rivières, étangs, chemins, croix, moulins...). Transcription intégrale des réponses données par les curés [...] lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini en 1757. Mâcon : Cercle Généalogique de Saône-et-Loire, 2010 (n° 1200), « Santilly » p. 265 – 266.



#### 4° Les vestiges romains

ARMAND-CALLIAT écrit qu' « on a trouvé les vestiges d'une construction romaine « dans le quartier de l'église », ce qui pourrait en principe confirmer la thèse avancée ici ; mais, comme il a déjà été indiqué auparavant, ces indications restent vagues. A ce jour, elles n'ont jamais été confirmées.<sup>34</sup>

#### 5° Les lieux-dits du village

A la différence de l'origine gallo-romaine du nom de « Santilly », les lieux-dits de la commune, c'est-à-dire du village même, sont dans leur majeure partie des agronymes et font référence à la qualité et à la forme du terrain, au défrichement, aux plantations, etc., bref à des phénomènes ayant rapport à l'agriculture et datant vraisemblablement d'autres périodes.<sup>35</sup>

#### 6° Le vocable de l'église

Enfin, le patron de l'église de Santilly, *saint Victor*, rappelle une hagiographie complexe du saint, il faut plutôt dire de plusieurs saints, voire en fin de compte d'un nombre très élevé de saints de ce nom. La fête patronale du saint Victor de Santilly est le 14 mai, ou plutôt *était*, car elle a (presque) complètement disparu de la mémoire du village.<sup>36</sup>

<sup>34</sup> Voy. ARMAND-CALLIAT, ouvr. cité (note 26).

<sup>35</sup> Un autre article, exclusivement dédié aux *lieux-dits de Santilly* est en voie de préparation et sera publié ultérieurement.

<sup>36</sup> Le témoignage de la doyenne de Santilly, Madame Madeleine BERTRAND, est formelle : le patronage du saint Victor de Santilly se fêtait le 14 mai ou le dimanche qui suivait. On en conclut qu'il s'agit du Victor syrien ou de Damas. Ainsi, l'abbé F[élix-Étienne] PEQUEGNOT, curé de Rully, écrit « S. Victor, martyr de Syrie, patron de Santilly », mais place cette note le 21 juillet, dans son ouvrage *Légendaire d'Autun ou Vies des saints et autres pieux personnages des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon, Disposées selon l'ordre du calendrier*.

Il est un fait remarquable que dans d'autres villes et églises dédiées à saint Victor en France et dans toute l'Europe, le 14 mai était couramment le jour du patronage. La raison en peut être que l'histoire de ce *Victor* (= « vainqueur » en latin) qui était alors plus une épithète ou surnom symbolique qu'un nom réel, remonte loin dans l'Antiquité, peut-être à un culte préromain remplacé par un culte romain en honneur du dieu *Mars*, d'abord *Invictus* ensuite *Victor*, patron des soldats, que les Romains fêtaient la veille de son anniversaire, justement ce 14 mai. Dans ce cas, l'hypothèse serait tout à fait envisageable que Santilly présente un de ces cas fréquents dans le monde post-gaulois où il y aurait une continuité : culte celtique = « fanum » → culte romain = « templum » → culte chrétien = « sacrum ».

#### IV

Pour conclure, voici une petite liste non exhaustive des façons d'écrire le nom de Santilly au cours des siècles, par ordre chronologique, et avec indication des sources :

- 1° 910 – 927                      **Centiliacum** « in villis **Centiliaco** et Ciconias » et  
« id est unum mansum qui vocatur  
**Centiliacus** » (BB, n° 136, t. I, 1876, p. 145,  
et CCE n° 0136)<sup>37</sup>
- 2° 968, nov.                      in **Scintilliaco** (mais aussi « Saint-Igny »<sup>38</sup> et  
« Scurtilliaco » [ ?], Perrecy-les-Forges,  
(aujourd'hui en S-&-L.), novembre 968 n° LVII,  
p. 141 ; PROU / VIDIER, Recueil, n° LVII ;<sup>39</sup>  
DTF ;<sup>40</sup> CHAUME II, p. 1007 ;<sup>41</sup> PÉRARD,  
Recueil, p.41)<sup>42</sup>
- 3° X<sup>e</sup> siècle                      **Centiliacum** (DTF, mais : ?)
- 4° X<sup>e</sup> siècle                      in **Cintilliaco**                      (DTF ; mais : ?)

---

Lyon : Girard et Guyet, 1846, t. II, p. 63. Le chanoine Denis GRIVOT (1921 – 2008), pour sa part, fait du patron de Santilly saint Victor de Marseille, fêté le 21 juillet, ce qui est une évidente confusion (dans La Légende dorée d'Autun, Lyon : Lescuyer, 1974, p. 387).

<sup>37</sup> Ouvrages cités supra, note 9. « Ciconias » = Seugne ? (hameau de Malay).

<sup>38</sup> TAVERDET écrit à propos de Saint-Igny-de-Roche (Chauffailles) : « Il s'agit d'un faux saint ; au XI<sup>e</sup> siècle, on avait "Sentiniacus" qui eût dû donner "Santigny" ; mais la forme a été mal segmentée par l'étymologie populaire ; NP [= nom propre] latin *Sentinius* ; peut-être dérivé de *Sanctus* ; ce serait un lieu sacré ; en tout cas, même racine que dans Sens, Sancé, Santilly et Santenay. » Les Noms de lieux, ouvr. cité (note 5), p. 59, (n° 495).

<sup>39</sup> Maurice PROU (1861 – 1930) et Alexandre VIDIER (1874 -1937), Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, réunies et publiées par MM. M.P. / A..V., Paris : A. Picard et Fils, t. I, 1907

(= Documents publiés par la Société Historique & Archéologique du Gâtinais, V.), charte n° LVII, p. 141 /142. Le cartulaire de Perrecy (S.-&-L.) date d'env.1014. Voy. aussi [www.openlibrary.org](http://www.openlibrary.org) (archive.org – prou / vidier).

<sup>40</sup> Concernant le DTF, il faut rappeler ce qui a été écrit supra dans la note 5, n° 4.

<sup>41</sup> (Chanoine) Maurice CHAUME (1888 – 1946), Les Origines du duché de Bourgogne. En 4 volumes, Dijon : Rebourseau, 1925 – 1943, 2<sup>e</sup> partie « Géographie historique », 1927, p. 1007 (abr. CHAUME II).

<sup>42</sup> (feu) Estienne PÉRARD (1590 – 1663), Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne ...Paris : Claude Cramoisy, 1664, p. 41, donne la lecture « Scurtilliaco » et l'année 969.

5° 993 – 1048 ( ?)	in villa <b>Cintiliaco</b>	(CCE n° 2184 ; BB t. III, 1884 p. 341/342 ; DTF ; CHAUME II, p. 1010)
6° vers 1320	<b>Sanctilleyum</b>	(LONGNON, <u>Pouillés</u> , 1904, p. 174, <sup>43</sup> DTF)
7° XIV <sup>e</sup> siècle	<b>Sentilliers</b>	(LONGNON, <u>Pouillés</u> , 1904, p. 183)
8° 1406	apud <b>Santhiliacum...</b> , <b>Santilly...</b> , in finagio <b>Santhiliaci</b>	(DTF: « C. O., B 1313, ff. 8 v., 44 et 50 v. »)
9° 1429 – 1487	<b>Santhillier</b>	(Terrier de l'Hôpital de Tournus) <sup>44</sup>
10° 1454 (8 sept.)	ab ecclesia <b>Santhiliaci</b>	(acte de bail, DdF, p.114)
11° 1459 – 1461	<b>Santhilley</b> ou <b>Santilly</b>	(Terrier de St-Gengoux) <sup>45</sup>
12° 1459/60	<b>Santilly</b>	(DTF : « C. O., B 1314, f.168 »)
13° 1479	<b>Sainthilly</b> , alias <b>Santhilly</b>	(DTF : « C. O., B 11592, f. 110 v. »)
14° 1486	<b>Sainthilli</b> , alias <b>Sainthilly</b>	(DTF: « C. O., B 1312/1, f. 7 »)
15° 1501	<b>Santilly</b>	(DTF : « C. O., B 1312/2, f. 35 »)
16° 1513, janv.	au vilage de <b>Santhilli</b>	(acte de vente, DdF, p. 116)
17° 1543	<b>Sainthilly</b>	(DTF : « C. O., B 11593, f. 1v. »)
18° 1659	<b>Santilly</b>	(DTF: « Perry, pr., p. 113 »)
19° 1664 (16 avril)	<b>Sentilly</b>	(lettre du grand aumônier concernant la maladrerie, CARAN Q (1) 1014) <sup>46</sup>
20° - 1665 (22 sept.)	<b>Santilly</b>	(arrêt de Louis XIV sur la maladrerie) <sup>47</sup>
21° 1671	<b>Santilly</b>	(visite épiscopale, DdF, pp.147 – 149)

<sup>43</sup> Auguste LONGNON (1844 – 1911), Pouillés de la Province de Lyon, Paris : Imprimerie nationale / C. Klincksieck, 1904 (= Recueil des Historiens de la France, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Pouillés, tome 1), p. 174.

<sup>44</sup> « Le rantier de la maladière de Plantequite an la parroiche de Santhillier lez St. Geng. Le Reaulx. » Armand BÉNET (1858 – 1917), Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Saône-&-Loire, Mâcon 1887, « Hôpital de Tournus », VIII. B. 1 (Registre), p. 131.

<sup>45</sup> Arch. Nat. CARAN S 4835, Terrier de saint gongen pour le duc de Bourgogne ayant cause du roi, 1459, feuilles 168 – 184, transcription par Hélène et Paul MONDANGE, aux Archives de la Société d'Études Historiques et Naturelles du Pays de Grosne et Guye (= S.E.H.N.) à Saint-Gengoux-le-National.

<sup>46</sup> Transcription Michel SERRES et Hélène MONDANGE de la S.E.H.N.

<sup>47</sup> Archives Nationales CARAN S 4835, dossier 40 bis. Transcription par Hélène MONDANGE, revue par Henri PETIT (S.E.H.N.).

22° 1685	<b>Santilly</b>	(DTF : « C 562/1, f. 26 v. »)
23° 1708 (juillet)	<b>Santilly</b>	(lettre patente de Louis XIV) <sup>48</sup>
24° 1709	<b>Santilly</b>	(Carte du Duché de Bourgogne et des Comtez en dependans. Dressée ... Par Guillaume DEL'ISLE de l'Academie R. <sup>le</sup> des Sciences, Paris 1709)
25° 1715	<b>Santilly</b>	(Archives départementales Mâcon) <sup>49</sup>
26° 1734	<b>Santilli</b>	(Archives départementales Mâcon) <sup>50</sup>
27° 1757	<b>Santilly</b> , prononciation locale « <b>Saintilly</b> »	(enquête « Cassini », éd. 2010, <sup>51</sup> DTF : « C. O. C 3531, p. 1107 »)
28° 1763	<b>Santilly</b>	(DTF : « Etats-Cassini »)
29° 1770	<b>Santilly</b> ,	paroisse de, « diocèse de Châlon » (abbé EXPILLY) <sup>52</sup>
30° 1772, 10 sept.	<b>Santilly</b>	(Enquête par le commissaire PIFFAUD DE PRESSY) <sup>53</sup>
31° 1779	<b>Santilly</b> ,	diocèse de Chalon ... (abbé COURTÉPÉE) <sup>54</sup>
32° 1790	<b>Santilly</b> :	nom définitif

<sup>48</sup> Lettre patente de Louis XIV, « donné[e] à Fontainebleau au mois de juillet sept cens huit, et de Nostre règne le soixante sixième ». Arch. Hôpital de Tournus A, 1 – 10, citée d'après Charles DARD, « Histoire de l'Hôpital de Tournus. » Mâcon : Protat, 1926, et (Bulletin) SAAST 28 (1928) 5 – 160, « Santilly » pp. 43 – 45 (texte), p. 128, 129, 135 et 141 – 143.

<sup>49</sup> E. 99. dans : A. BÉNET, Inventaire sommaire..., ouvr. cité (note 44), p. 59.

<sup>50</sup> E. 137. dans : A. BÉNET, Inventaire sommaire..., ouvr. cité (note 44), p.63.

<sup>51</sup> A. DESSERTENNE / F. GEOFFRAY, La carte de Cassini en S. et L., ouvr. cité (note 33), p. 265.

<sup>52</sup> (Abbé) Jean-Joseph EXPILLY, Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France. Paris : Desaint et Saillant, 1762 – 1770, vol. 6, 1770, p. 628.

<sup>53</sup> Archives Départementales Côte d'Or, B 1315. Il s'agit du procès verbal, établi par le commissaire Jean Antoine Piffaud de Pressy, Président Trésorier de France et Général ... au bureau des Finances et Chambre du Domaine en Bourgogne et Bresse ... concernant la mise en possession de la Seigneurie et Châtellenie de Saint Gengoux au profit de Jean François Claude Perrin de Cypierre (ou Cypierre) ..., Seigneur engagiste, f° 33<sup>vo</sup> – 38<sup>vo</sup>. Henri PETIT a donné une analyse du procès-verbal dans « Les droits seigneuriaux dans la terre et châtellenie de Saint Gengoux le Royal », en deux parties, Bulletin S.E.H.N. (1999) 15 – 19 et (2000) 20 – 26. Dans l'original, p. 21, il est question de « Santigny et dependances y compris le fief de Fortunet », une évidente faute orthographique, mentionné et corrigé (« en réalité Santilly ») par Henri PETIT, (1999), p. 19, n. 6.

<sup>54</sup> (Abbé) Claude COURTÉPÉE (1721 – 1781) [et Edme BÉGUILLLET (1729 – 1786)], Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. Dijon 1774 – 1785, cité d'après la « deuxième édition » tome IV, Dijon : Lagier et Décailly, 1848, p. 465 (reprint Paris : Arts et Littérature, 2001).

Ceci n'est qu'une première liste qui, au cours des recherches à venir, doit être très certainement – malgré les soins déjà investis – révisée, corrigée et complétée.

On y observe l'évolution de la graphie : Après le XI<sup>e</sup> siècle (entrée n° 5 de la liste « in villa Cintiliaco », 993 – 1048) les formes en c et i cèdent la place à celles en a, et les consonnes c et sc deviennent des s – ce qui est conforme aux lois phonétiques. Dans cette liste, le nom de Santilly avec a apparaît au XV<sup>e</sup> siècle, en 1406. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on hésite entre Santilly et Sentilly, graphiquement distincts mais non plus phonétiquement. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la forme Santilly avec a semble définitivement s'imposer avant d'être adoptée par l'administration révolutionnaire, puis républicaine.

On note néanmoins ce qu'écrit le curé Guillaume COCHON en 1757 dans l'enquête dite « Cassini » par rapport à la prononciation populaire : « Le nom propre de mon village, écrit-il, ... est Santilly. On l'appelle par corruption ou mauvaise prononciation Saintilly. » Se peut-il qu'il ne s'agisse là, ni de corruption, ni de « mauvaise » prononciation, mais d'une très ancienne tradition, peut-être même plus ancienne que toutes les autres ? En tout état de cause, la vieille graphie Sentilly avec e ne se rencontre plus après 1715.

Seul le nom des habitants « Sentiliens » témoigne peut-être encore aujourd'hui de cette évolution dans le passé. Les anciens connaissent d'ailleurs encore un autre gentilé – ou faudrait-il plutôt dire « gentilice » ? (les dictionnaires ne tranchent pas, tout comme il n'y a pas de législation à ce sujet. On préfère l'expression *gentilé*) – : « Santignats », ce que confirment Léonce LEX et Laurent JACQUELOT dans leur Lexique du Langage populaire de Mâcon de 1903 / 1926.<sup>55</sup> Les habitants de l'autre Santilly dans la Beauce sont nommés les « Santillois ».

Il n'est pas connu de sobriquet, de tournure hypocoristique ou de surnom donné aux habitants de Santilly.

---

<sup>55</sup> Léonce LEX / (Dr) Laurent J. JACQUELOT, Le langage populaire de Mâcon et des environs. Augmenté d'un lexique du langage populaire, suivi d'un vocabulaire des noms donnés aux habitants. Avec une préface de Gérard TAVERDET (pp. 1 – 5). Marseille : Laffitte Reprints, 1978, 9 + XI + 126 + 62 pages. Original : Lexique du Langage populaire de Mâcon et des environs. Suivi d'un vocabulaire des Noms donnés aux Habitants des communes du département de Saône-et-Loire. Par Personne et Tout-le-Monde. 1903, en annexe avec pagination séparée de 1 – 60, dans l'édition de Mâcon : chez les Libraires, 1926, p. 59. La graphie « Les Sentilliens » avec 2 l est isolée, Daniel DELATTRE et al., La Saône-et-Loire, les 573 communes. Grandvilliers (60210) : Eds. Delattre, 2006, p. 214.